

LE PLAN D'ACTION DE LAGOS ET LES FEMMES

Par

*Marie Angélique Savané**

INTRODUCTION

Sur la base du constat de l'état de stagnation et de vulnérabilité du continent, les Chefs d'Etat et de gouvernement africains réunis à Lagos (Nigéria) en avril 1980 ont décidé «de prendre des mesures en vue d'une restructuration des fondements économiques du continent et d'adopter une approche régionale de grande portée, basée essentiellement sur l'autosuffisance collective». Le Plan d'Action de Lagos (PAL) donne ainsi des orientations politiques aux différents domaines du développement économique en vue d'atteindre cet objectif.

Les Femmes et le Développement sont un des domaines sur lequel se penche le Plan d'Action de Lagos. Le fait que les femmes, en tant que groupe social retiennent une attention particulière dans de telles assises, est le résultat d'une prise de conscience sans précédent, dans l'histoire contemporaine, de l'importance du rôle des femmes dans la société et eu égard à cela, du statut inférieur qui leur est encore assigné dans leurs différentes aires socio-culturelles. C'est une victoire des femmes qui ont lutté et luttent encore contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'Apartheid. C'est une victoire des femmes qui luttent pour la libération sociale.

Les femmes, en Afrique, représentent la moitié de la population. Elles sont responsables de toutes les tâches inhérentes à la reproduction : mise au monde des enfants, leurs soins et alimentation, leur socialisation. Elles ont aussi la charge des personnes adultes et/ou impotentes ainsi que de toutes les tâches domestiques afférentes à ces responsabilités.

Les femmes interviennent aussi à tous les niveaux de la production. Dans l'agriculture, elles exécutent 60 à 80 % du travail agricole et fournissent la plupart des prestations nécessaires à la culture des denrées alimentaires, qu'elles transforment et conservent.

Dans l'industrie, elles travaillent de plus en plus dans le secteur alimentaire et dans les textiles où elles forment une main-d'œuvre non spécialisée mais bon marché.

Dans le commerce, elles interviennent surtout dans les marchés où elles écoulent au détail des produits agricoles transformés ou manufacturés.

Malgré ces rôles déterminants tant dans l'économie nationale que familiale, les femmes continuent d'avoir un statut inférieur dans la société où elles subissent exploitation et/ou oppression.

C'est pour pallier ces inégalités, et mieux utiliser les compétences des femmes que le PAL fait un certain nombre de propositions d'action dans les domaines de l'Education, de l'Emploi, de la Santé et de la Nutrition, de la Communication, de la Recherche, etc... mais aussi de structures à mettre en place en vue de faciliter la mise en pratique de ces propositions.

* *Présidente de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche sur le Développement (AFARD) – B.P. 3186, Telex: 579 IDEP (Dakar).*

L'argument principal de ce papier est le suivant : la base conceptuelle qui est à l'origine de ces propositions d'action ne permet pas d'appréhender la réalité des mécanismes par lesquels les femmes participent à l'économie nationale. Aussi les propositions qui en découlent sont à bien des égards irréalisables dans le cadre des stratégies actuelles de développement.

I. — L'APPROCHE CONCEPTUELLE DU PAL

Le PAL (comme beaucoup de documents officiels des gouvernements, de l'OUA, de la CEA), tout en reconnaissant par ailleurs la réalité de la contribution économique des femmes dans le développement, fonde ses analyses sur le concept de «l'intégration des femmes au développement». Les propositions d'action qui en découlent, semblent alors faire des femmes, une entité, sans interaction avec les autres membres de la société et dont la solution de leurs problèmes peut être envisagée de manière isolée et autonome. Les propositions sur les structures à mettre en place ainsi que les mesures légales à prendre ne reflètent pas la relation dialectique qui existe entre les problèmes des femmes et la société.

Le concept de «l'intégration des femmes au développement» se fonde sur l'idée que le travail des femmes, important surtout dans la production vivrière, l'artisanat, le petit commerce, les branches non spécialisées de l'industrie, etc... occupe une place marginale dans le processus du développement économique et social. Les femmes ont les revenus les plus bas, aussi bien lorsqu'elles sont salariées, paysannes que commerçantes. Pour remédier à cette situation, il est proposé des politiques visant à redresser la situation afin que les femmes puissent, elles aussi, tirer des avantages du développement — comme si tous les hommes en bénéficiaient de la même façon et qu'il pourrait en être de même pour *toutes* les femmes — si des mesures politiques et légales sont prises et les structures adéquates mises en place. Les propositions avancées dans le PAL, dans les domaines de l'Éducation, l'Emploi, la Santé et la Nutrition, les Communications, dans la Recherche et la collecte des données et des mécanismes nationaux sont autant de mesures et de moyens pour créer les conditions favorables à «l'intégration des femmes au développement» au même titre que les hommes.

Cet «idéisme» qui sous-tend cette démarche amène deux constats:

- a) une méconnaissance des mécanismes d'extorsion du surplus et d'accumulation ;
- b) une acceptation des stratégies actuelles de développement comme inévitables et bénéficiaires à tous ,

(a) *Les Femmes et l'Extorsion du Surplus:*

L'intégration du continent africain au marché mondial s'est faite principalement par le biais de fournitures de matières premières agricoles et/ou minières, de main-d'œuvre bon marché. Cette intégration s'est traduite par un développement inégal des pays, des régions, mais aussi par une nouvelle stratification sociale. Ce développement inégal s'est manifesté au sein des familles par une nouvelle division du travail basée sur le sexe et l'âge mais aussi par des changements dans le statut des femmes, renforçant parfois leur subordination.

Ainsi, dans les zones des grandes plantations (café, cacao, ...) il s'est instauré une nette division du travail. Les hommes se sont adonnés aux cultures commerciales, alors que les femmes s'occupaient des cultures vivrières et participaient à certaines tâches agricoles dans les plantations.

Dans les zones essentiellement pourvoyeuses de main-d'œuvre bon marché, les migrations masculines vers les mines ou les grandes plantations, ont transformé les femmes en chefs de ménages, responsables de la survie. Ainsi les femmes, par le travail gratuit qu'elles effectuent dans les champs familiaux, par les denrées qu'elles cultivent sur leurs propres lopins, par les grains qu'elles retirent de l'artisanat et du petit commerce, permettent de minimiser les coûts de l'entretien et de la reproduction de la force de travail familiale, et la survie des personnes âgées ou malades. Dans le cas des zones de grandes migrations masculines organisées par la force par le système de l'Apartheid, le rôle des femmes comme agents permettant un coût presque nul pour le système de reproduction de la force de travail est encore plus édifiant.

Dans les industries, les tâches les plus fastidieuses, les moins spécialisées, les moins payées, sont confiées aux femmes plus soumises au patronat, et dont le coût de reproduction est pris en charge partiellement par la famille ou l'époux lorsqu'elles sont mariées. C'est ce qui justifie la préférence accordée aux femmes dans certains secteurs industriels car leurs salaires considérés comme un appoint sont extrêmement bas.

Ainsi les femmes sont parfaitement intégrées au système économique, même si c'est au niveau le plus bas, car idéologiquement aliénées par leur subordination à l'homme, elles ont intériorisé les rôles et les statuts qui leur sont assignés.

On peut donc écarter les arguments de type culturaliste qui expliquent la marginalisation des femmes dans le processus de développement. Ce ne sont ni l'incapacité des Européens, durant l'époque coloniale, à concevoir les femmes en dehors du foyer, ni le refus des planificateurs actuels d'accepter les prestations fournies par les femmes comme un travail au même titre que les hommes qui justifient l'invisibilité des femmes dans les plans de développement.

Cette marginalisation apparente est un élément déterminant dans l'accumulation du capital et l'extorsion du surplus. Elle est inhérente à la nature des stratégies actuelles de développement, sources de dépendance et d'inégalités sociales. Elle est nécessaire à sa survie en tant que système.

(b) Une acceptation des stratégies actuelles de développement comme inévitables et bénéficiaires à tous:

«L'intégration des femmes au développement» est une approche conceptuelle qui accepte implicitement le développement inégal. C'est une variante économique de la théorie de la modernisation qui accepte implicitement la dynamique de l'accumulation du capital et des lois du marché dans lesquels l'amélioration des techniques de production est un élément essentiel du développement économique comme un processus qui peut être bénéfique pour tous.

Une telle approche ignore les stratifications sociales qui se manifestent lorsque se transforment les rapports sociaux de production et la propriété des moyens de production dans lesquels se produisent les changements techniques.

Ce type de développement est un processus social qui implique d'un côté une séparation de plus en plus grande des producteurs des moyens de production et de subsistance par la concentration et le contrôle de la propriété foncière, la destruction de l'artisanat, la pénétration du capital commercial, la nécessité pour de larges couches de la population, pour survivre, de vendre leur force de travail et de s'adonner à la petite production de biens, le développement des migrations et l'accroissement d'une armée de réserve dans les bidonvilles.

De l'autre côté, ce processus implique aussi une concentration de la richesse, le développement d'industries extractives et d'une agriculture basée sur la mono-culture, une industrialisation limitée de substitution d'importation et d'exportation dominée par le capital transnational.

Ces processus sont basés sur une hiérarchie sociale de classe et sont contradictoires par essence: la richesse va de pair avec une paupérisation croissante et un chômage massif.

Il est certain que les femmes sont touchées par les mêmes processus d'enrichissement ou de paupérisation qui affectent les hommes. Si elles ont en commun leur subordination à l'homme, leurs positions économiques sont fondamentalement basées sur leur appartenance de classe. Par exemple, les femmes des paysans riches pouvant payer une main-d'œuvre salariée, vont se retirer des travaux des champs, alors que les paysannes pauvres ou sans terres deviendront des travailleuses rurales, surtout lorsque de grandes plantations existent dans le voisinage. D'autres par contre, lorsqu'elles sont jeunes émigreront vers les villes.

Dans les centres urbains, certaines femmes auront accès à des emplois rémunérateurs, alors que d'autres deviendront ouvrières dans les usines, petites commerçantes au détail, ou prostituées.

Ainsi ce type de développement basé sur le profit genère et intensifie les inégalités mais aussi les hiérarchies existantes entre les sexes.

II. — LES PROPOSITIONS D'ACTION

A./ Femmes et Emploi

Dans le domaine de l'emploi, le PAL situe le problème à deux niveaux :

1) Dans les zones rurales

L'absence de données ne permet pas toujours d'apprécier la contribution des femmes dans l'agriculture. C'est pour cela que dans la résolution de la crise alimentaire, il est proposé de prendre les dispositions nécessaires pour utiliser les compétences des femmes par l'introduction de technologies appropriées, par l'amélioration des techniques de conservation et de stockage, par la création de coopératives, par l'élaboration de programmes de formation, et par la création d'activités rémunératrices pour freiner l'exode des jeunes femmes.

Il est vrai que les femmes effectuent 60 à 80 % du travail agricole, surtout en ce qui concerne la production des denrées alimentaires dont elles assurent la transformation et la conservation. Les femmes auraient un rôle déterminant à jouer dans la résolution de la crise alimentaire que traverse l'Afrique incapable de nourrir toute sa population. Cependant, les propositions avancées dans le PAL pour les femmes sont insuffisantes à résoudre un problème lié à la nature même des systèmes économiques qui limitent les possibilités de l'agriculture vivrière en compétition avec l'agriculture de rente. Car la plupart des efforts dans ce domaine sont toujours orientés vers l'agriculture de rente. Un changement qualitatif exige une redéfinition des priorités et une restructuration du développement rural.

Certaines des actions proposées, lorsqu'elles améliorent les conditions de travail des femmes et lorsqu'elles sont bien gérées, peuvent apporter des revenus aux femmes leur permettant ainsi d'amener des transformations dans leur vie familiale. Mais elles demeurent des palliatifs.

2) Dans les zones urbaines

En ville, les femmes occupent soit des emplois indépendants dans le commerce ou dans de petites entreprises, soit des emplois rémunérés. Il existe certaines dispositions réglementant ce travail. Le PAL propose d'augmenter les emplois indépendants pour les femmes grâce à un système de garanties ou de prêts et à une formation à la gestion. Il propose aussi d'accorder des indemnités de maternité aux femmes et filles travailleuses ainsi qu'une amélioration de la législation du travail et d'inclure dans les plans nationaux des mesures pour favoriser l'emploi des femmes.

Les législations du travail, il est vrai, sont conformes à l'organisation sociale du travail. Cependant en Afrique, beaucoup de gouvernements n'appliquent pas les Conventions du travail qu'ils ont ratifiées au niveau du Bureau International du Travail. Selon les pays, il y aurait des efforts certains à mener en vue de l'application des mesures favorisant l'emploi des femmes. Cependant, ceci relève de la volonté politique des gouvernements et de la force des mouvements des femmes dans les pays. Car si l'application de certaines mesures à caractère financier peuvent être source de dépenses pour les Etats, d'autres par contre dépendent essentiellement d'une volonté de changer les mentalités.

En ce qui concerne l'accès aux crédits, il est certain que si les activités des femmes ne sont pas en compétition avec celles des hommes, les blocages d'ordre «psychologique» sur la capacité des femmes à gérer des affaires pourraient, si des mesures sont prises, être dépassés.

Cependant, il faut toujours avoir à l'esprit que les femmes travailleuses demeurent malgré tout la grande «armée de réserve» des systèmes en place. Elles sont utilisées ou mises à l'écart selon les besoins.

B./ Les Mesures Législatives et Administratives

Ces dernières années, certains pays africains ont promulgué un Code de la famille régissant les droits et les devoirs des personnes dans la famille. Ce code nécessite encore souvent des améliorations. Dans les autres pays où ce code n'existe pas, les femmes sont soumises à l'arbitraire des lois coutumières ou des préceptes religieux.

Il faut noter que la discrimination juridique à l'égard des femmes résulte de la conception selon laquelle elles ont un rôle économique marginal. Elle sanctionne ainsi leur situation désavantagée en ce qui concerne le contrôle des moyens de production.

Elle est perpétuée à cause de l'incapacité des systèmes économiques actuels à assurer un emploi salarié à toutes les personnes en âge de travailler. Quelque soit «l'authenticité africaine» qu'on veut leur donner pour justifier que les femmes continuent de faire l'objet de discrimination. Les propositions du PAL demeurent encore très timides, car elles ne remettent pas en question les législations existantes qui se basent sur la division sexuelle du travail comme si elle était immuable.

En fait, le PAL comme beaucoup de documents officiels soulève rarement la question de la subordination des femmes. Or il est pratiquement impossible de changer les conditions de vie des femmes sans remettre en cause leurs justifications culturelles. Car il existe une liaison dialectique entre l'économie et la culture.

CONCLUSION

Dans ce papier, nous avons tenté de soulever quelques problèmes d'ordre théorique pour mettre en évidence certains biais dans l'analyse des femmes et du développement. Ceci pour montrer «l'irréalisme» contenu dans certaines propositions d'action car le PAL, se veut une rupture avec l'ordre existant et donne des orientations quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif «d'un développement et d'une rapide croissance économique autosuffisante et autocentrée».

Le chapitre sur les Femmes et le Développement semble à bien des égards, être en porte à faux avec cette orientation générale. Il est évident que ce chapitre en tant que tel n'a pas sa place dans un tel document. Les problèmes des femmes d'ordre économique, se trouvent dans l'alimentation et l'agriculture, l'industrie, la science et la technologie, l'environnement, l'énergie, etc... en fait dans tous les autres chapitres.

Ce chapitre spécifique ne fait que renforcer le statut de «ghetto» que l'on attribue généralement aux problèmes féminins. Un effort d'ordre conceptuel doit être fait pour introduire les problèmes spécifiques des femmes dans l'analyse de la situation économique de l'Afrique. C'est de cette manière seulement que la cause des femmes sera effectivement entendue.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMIN, Samir (1956) *Le Développement Inégal* Editions Minuit -- Paris.
- BENERIA, Lourdes (1980) - Class and Gender
- SEN, Gita Inequalities and Women's Role in Economic Development - Theoretical and Practical implications. Paper presented at the scholar and the feminist conference, Barnard College, New York, April 12.
- BOSERUP, Ester (1970) *Woman's Role in Economic Development* Allen and Unwin - Ltd - London.
- BUKH, Jelte (1979) *The Village Woman in Ghana - Scandinavian Institute of African Studies* - Uppsala.

- CARFF/CEA (1975) *Femmes d'Afrique d'aujourd'hui*.
- ENGELS, Frederich «*L'Origine de la Famille, de la Propriété Privée et de l'Etat*» – Editions Sociales – Paris.
- MEILLASSOUX, Claude (1975) *Femmes, Greniers et Capitaux* Ed. Maspero – Paris.
- SAVANE, M. A. (1977) «L'insertion des Femmes dans la Problématique du Développement en Afrique».
- UNECA (1974) *The Changing and Contemporary Role of Women in African Development* – Addis Ababa.

SUMMARY

As part of the integration of women into the African development process, the Lagos Plan of Action recommends a number of actions in the areas of education, employment, health, nutrition, communication, research etc... in order to make a better use of women's skills. In this article, the author wants to show that the concept on which these proposals of actions are based does not allow the proper apprehension of the mechanisms through which women contribute to the national economy and that such proposals cannot henceforth materialize within the framework of the present development strategies. After a brief introduction in which she sums up women's contribution to the African development process to demonstrate that despite their decisive roles both in the national economy and in the family, women still have a lower status in the society in which they are the victims of exploitation and/or oppression, the author analyses the conceptual approach of the LPA. Such an approach, in the author's view, is essentially characterized by an «idealism» which completely ignores the dialectical link between women's problems and society. Thus the recommendations seem to regard women as an entity without any interaction with the other members of society and the solution to their problems can be envisaged isolatedly and independently. In conclusion, the author expresses the view that the LPA neither raises the point of women's yoke in the measures advocated to solve the issue of women's employment nor does it do so in the administrative and legislative actions taken recently in the various African countries. Now, as far as the author is concerned, it is practically impossible to change women's living conditions without questioning once again their cultural justifications. Therefore the chapter devoted to women only reinforces the ghetto status usually given to women's problems. A conceptual effort should be made to include women's specific problems in the analysis of the African economic situation. Only thus can women's cause be effectively heard.